

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2014

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 13 février 2014

Prend acte des décisions du Maire,

Approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2013 *à l'unanimité*

-2014-02-01 – Approuve l'attribution des subventions aux associations et au CCAS pour un montant de 919 330 € et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution (notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires) *à l'unanimité*.

-2014-02-02 - Approuve l'attribution des subventions à la Ville de Kouandé – Association Kouandé/Francheville pour un montant de 10 170 € et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution (notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires) *à la majorité (vote contre du groupe Francheville Autrement et du groupe Francheville Ensemble pour l'Avenir)*.

-2014-02-03 – Approuve l'attribution des subventions à la Régie Culturelle Fort du Bruissin pour un montant de 297 005 € et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution (notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires) *à la majorité (vote contre du groupe Francheville Autrement et du groupe Francheville Ensemble pour l'Avenir)*.

-2014-02-04 – Adopte le Budget Primitif 2014 *à la majorité (vote contre du groupe Francheville Autrement et du groupe Francheville Ensemble pour l'Avenir)*.

-2014-02-05 – Admet un titre de recette d'un montant de 203,10 € comme irrécouvrables, *à l'unanimité*.

-2014-02-06 – Autorise Monsieur le Maire de Francheville à signer la nouvelle convention cadre de prestations entre la commune et le CCAS *à l'unanimité*.

-2014-02-07 – Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire au conventionnement avec le Centre de Gestion pour les dossiers de retraite des agents affiliés à la CNRACL, *à l'unanimité*.

-2014-02-08 – Impose à la régie Culturelle du Fort du Bruissin les nouvelles sujétions de services publiques de fonctionnement. Approuve la convention d'objectifs et de moyens 2014 entre la commune de Francheville et la Régie culturelle Fort du Bruissin et autorise Monsieur le Maire à la signer, *à la majorité (vote contre du groupe Francheville Autrement et du groupe Francheville Ensemble pour l'Avenir)*.

-2014-02-09 – Approuve le programme des travaux de transformation de logements en salles périscolaires à l'école du Bourg et de rénovation des salles périscolaires au Châter et à Bel-Air. S'engage à inscrire les crédits budgétaires nécessaires. Sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre des travaux dans les groupes scolaires et notamment à déposer une demande d'autorisation de travaux conformément au code de l'urbanisme, *à l'unanimité*.

-2014-02-10 – Approuve le programme des travaux d'installation de protections collectives sur la toiture de la salle Jean Boistard. S'engage à inscrire les crédits budgétaires nécessaires. Sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre des travaux d'installation de protections collectives et notamment à déposer une demande d'autorisation de travaux conformément au code de l'urbanisme, *à l'unanimité*.

-2014-02-11 – Approuve le programme des travaux de mise aux normes accessibilité des groupes scolaires du Bourg et du Châter. S'engage à inscrire les crédits budgétaires nécessaires. Sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre des travaux dans les groupes scolaires et notamment à déposer une demande d'autorisation de travaux conformément au code de l'urbanisme, *à l'unanimité*.

- 2014-02-12 – Approuve les termes de la convention avec l'Etat dans le cadre du raccordement d'une sirène au système d'alerte et d'information des populations. Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment la convention, et d'en faire appliquer les termes, à *l'unanimité*.

- 2014-02-13 – Approuve le principe et les montants de redevances d'occupation du domaine public à *l'unanimité*.

Denis CHAMOND
Directeur Général des Services

Présents : René LAMBERT, Monique DREVON, Maurice GUIBERT, Michel RÉGOUDIS, Cyril KRETZSCHMAR, Odile DUMONT Bernard LEGRAND, Annie JAMBON, Claire FAÏ, Roger LACOSTE, Jean-Pierre VEYRIER, Mireille JULLIEN, Ghislaine GUERRE, Georges BESSON, Suzanne GARDEY, Claire RAWAS, Marie-Odile VAGNON, Pascal GENEYTON, Bruno RIVIER, Jean-Claude BOISTARD, Florent RIVOIRE, Nicolas DUBUIS, Hélène DROMAIN, Pierre JOLIVET, Michel RANTONNET, Arielle PETIT, Olivier COCHARD, François ASTIER, Christine BARBIER, Francis BONNEMAN,
Ont donné pouvoir : Michèle SOLANO, Françoise CATTENAT, Alain GUILLON.